



Caution solidaire appartement.....

Par **luigir_old**, le **30/10/2007** à **10:55**

bonjour,rnrnje suis caution "solidaire" sur l'appartement de mon ex petite amie et je souhaite me désolidariser car j'ai rencontré quelqu'un d'autre... je ne veux plus avoir cette épée au dessus de la tête...rnrnmerci de me renseigner....

Par **ly31**, le **30/10/2007** à **20:57**

Bonsoir,rnrnVous vous êtes porté "caution solidaire" de l'appartement de votre ex amie, et malheureusement vous êtes engagé jusqu'à la fin du bailrnrnVous n'avez aucun moyen de vous retirer en tant que "caution solidaire", sauf si votre ex amie, vient à quitter cet appartementrnrnJe vous souhaite bon couragerrnly31